

CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2020

Présents	DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, JOSSET Nicole, COLONNIER Richard, VINET Laurent, METAYER Stéphane, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, BOUDAUD Christina, BREMAND Géraldine, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, LAGET Steven, ARRIVE Benjamin / Claudine RAGON à partir de 20h35mn
Absent excusé	Nicolas ALLIN avec pouvoir à Steven LAGET
Secrétaire de séance	Richard COLONNIER
Date de convocation	9 décembre 2020
Compte rendu du	2 novembre 2020 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

81-2020 – DM 1 - Lotissement des Coccinelles : Le Conseil approuve la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 				
D-6045 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	393,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	2 922,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 315,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6522 : Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00 €	3 315,80 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	3 315,80 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 315,80 €	3 315,80 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

82-2020 – Lotissement des Coccinelles (clôture) : Toutes les opérations comptables du lotissement étant terminées, le Conseil décide de le clôturer au 31 décembre 2020 et de transférer le solde financier de 94 538.57 € au budget général.

83-2020 – DM2 – Budget général : Le Conseil approuve la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	94 538,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	94 538,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7551 : Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 538,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 538,00 €
Total FONCTIONNEMENT	500,00 €	95 038,00 €	0,00 €	94 538,00 €
 INVESTISSEMENT 				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 538,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 538,00 €
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111 : Terrains nus	0,00 €	94 538,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	94 538,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	8 000,00 €	102 538,00 €	0,00 €	94 538,00 €
Total Général		189 076,00 €		189 076,00 €

84-2020 - Bar (fermeture administrative liée au Covid - loyers) : Suite aux mesures prises par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de COVID et, notamment, concernant la fermeture administrative des bars et restaurants, le loyer du café – bar - restauration rapide a été suspendu depuis le mois de novembre 2020 (montant mensuel HT de 342.88 €).

Le Conseil décide, afin de soutenir les acteurs économiques locaux et de minimiser les impacts de la période de confinement sur la trésorerie du locataire, d'une remise gracieuse des loyers pour le café-bar-restauration rapide à compter du 1^{er} novembre 2020 jusqu'à la fin de la période de fermeture administrative de ce commerce.

85-2020 – Salle omnisports (participation 2020) : La participation due par notre Commune s'élevant à 7 900.47 € à laquelle il faut enlever les charges de personnel déjà prises en charge sur le budget de la commune pour un montant de 4 670.60 €, le Conseil décide de verser à la Communauté de Communes le différentiel d'un montant de 3 229.87 €.

Par courrier du 7 mars 2019, les Communes de Saint-Fulgent et de Saint-André ont sollicité la Communauté de Communes pour un transfert réel de la salle omnisports. Ce dossier a été présenté à la CLECT du 8 décembre 2020. L'impact financier pour notre Commune serait de 9 071.98 €/année.

86-2020 – Personnel (modification temps de travail poste administratif) : Après avoir comptabilisé le nombre d'heures nécessaire à la gestion du service de restauration scolaire au cours du dernier trimestre 2020, le Conseil décide, qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, d'attribuer 2 heures/semaine au poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet en le portant de 26 heures à 28 heures.

Le tableau des effectifs en sera ainsi modifié :

Grades	Situation actuelle	Situation au 1 ^{er} janvier 2021
Attaché territorial	1 (TC)	1 (TC)
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1 (TC) 1 (TNC : 26H/semaine)	1 (TC) 1 (TNC : 28H/semaine)
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	2 (TC)	2 (TC)
Adjoint Technique Territorial	1 (TNC : 17H30mn/semaine) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine) - vacant 3 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)	1 (TC) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine)- vacant 3 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)

87-2020 - Médecine professionnelle (convention 2021-2026 avec le CDG 85) : La convention arrivant à échéance fin 2020, le Conseil décide d'adhérer à la nouvelle convention proposée par le Centre Départemental de Gestion de la Vendée pour la période 2021 – 2026.

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

88-2020 – Restaurant scolaire (réorganisation du service – contrat accroissement d'activités) : Suite aux départs d'agents en 2021, une réflexion est lancée pour réorganiser le service tenant compte des besoins et des effectifs de fréquentation à court et moyen terme.

En fonction de ces éléments et pour donner toute la souplesse nécessaire dans la réorganisation sur 2021 le Conseil autorise le recrutement d'agents contractuels et en fixe le cadre :

- Maximum équivalent budgété à ne pas dépasser : 1 emploi à temps complet sur 12 mois (*l'ensemble du temps de travail des CDD signés sur cette période ne pourra dépasser ce maximum équivalent*)
- Grade : Adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C
- Indice brut de rémunération à ne pas dépasser : 548
- Mise en place des CDD : Au fur et à mesure des besoins

89-2020 – Association les P'tits Loups (bilan 2020 - versement solde subvention) : Au vu du bilan présenté, le Conseil décide de verser à l'association les P'tits Loups le solde de la subvention 2020 d'un montant de 9 295.07 €.

20h35mn : Arrivée de Claudine RAGON

90-2020 – Ecole privée « Pierre Monnereau » (bilan 2019/2020 - Contrat d'association) : Au vu du bilan présenté, le Conseil décide de verser à l'OGEC :

- le solde du contrat d'association d'un montant de 28 474.25 €.
- compte-tenu de l'évolution du coût moyen départemental 2019/2020 communiqué fin janvier 2020 par la Préfecture, une actualisation de 1 382 €.

91-2020 – Ecole privée « Pierre Monnereau » (bilan 2019/2020 – piscine) : Au vu du bilan présenté, le Conseil décide de verser à l'OGEC au titre de la subvention piscine, la somme de 576 €.

92-2020 – Ecole privée « Pierre Monnereau » (prévisionnel 2020/2021 – contrat d'association) : Au vu du prévisionnel, le besoin de financement s'élève à 125 833.80 €, y compris la charge de piscine.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application du code de l'éducation, les avantages consentis par une commune pour le fonctionnement des classes sous contrat d'association ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis pour l'école publique. La collectivité n'ayant pas d'école publique doit se référer, pour l'évaluation des dépenses qu'elle prend en charge, au coût moyen par élève de Vendée donné par la Préfecture.

Ainsi et afin de respecter cette obligation faite aux Communes, le Conseil décide :

- de fixer le contrat d'association de l'école privée « Pierre Monnereau » à 124 935 € (*) pour 212 élèves soit une moyenne de 589.32 € par élève et fixe l'échéancier à 4 versements trimestriels de 31 233.75 € chacun.

() Montant calculé à partir de la moyenne départementale 2019/2020 communiquée par la Préfecture de la Vendée : 440 € pour les classes élémentaires x 147 élèves + 927 € pour les classes maternelles x 65 élèves pour St-André.*

Piscine : Pour la partie restante à charge (898.80 €), la commission étudiera la demande de l'OGEC dans le cadre du budget primitif 2021.

Désinfection des locaux (COVID 19) : Compte-tenu de l'estimatif présenté début novembre (15 000 €) et dans l'attente de solutions alternatives demandées à l'OGEC, la commission étudiera cette demande de subvention exceptionnelle une fois les documents complémentaires reçus.

93-2020 – Ecole privée « Pierre Monnereau » (pause méridienne – avenant état d'urgence COVID) : En raison du COVID et du renforcement du protocole sanitaire début novembre, l'OGEC a recruté une personne supplémentaire sur la pause méridienne et sollicite la Commune pour la prise en charge du temps de surveillance de cette pause à raison de 1H20/jour de scolarité.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments de ce dossier décide de prendre en charge le temps de l'agent supplémentaire à hauteur de 1H20/jour de scolarité, par avenant à la convention pour la période d'état d'urgence sanitaire (30 octobre 2020 au 16 février 2021) arrêtée par décision gouvernementale.

94-2020 – Ecoles privées (participation des communes extérieures et de notre commune) : Le montant du contrat d'association 2020/2021 de l'école privée « Pierre Monnereau » ayant été fixé précédemment et l'obligation scolaire étant fixée à 3 ans depuis la rentrée 2019/2020, le conseil fixe la participation versée :

- par la Commune de St-André-Goule-d'Oie aux Communes extérieures pour ses enfants scolarisés en primaire dans les écoles privées extérieures à 7 661.16 € (589.32 € x 13 élèves) pour Saint-Fulgent et à 2 357.28 € (589.32 € x 4 élèves) pour Chavagnes-en-Paillers.

- par les Communes extérieures à la Commune de St-André-Goule-d'Oie, pour leurs enfants scolarisés en primaire à l'école privée « Pierre Monnereau » à (*) 14 733 € (589.32 € x 25 élèves) pour Chauché, 1 767.96 € (589.32 € x 3 élèves) pour Saint-Fulgent et 1 178.64 € (589.32 € x 2 élèves) pour Essarts-en-Bocage (l'Oie).

() Les participations demandées aux Communes concernées sont des participations maxi qui pourront être modifiées, sans nouvelle décision du conseil si les Communes concernées ont un contrat d'association à l'élève inférieur au forfait arrêté par St-André. Dans ce cas le montant du contrat d'association de la Commune concernée s'appliquera x le nombre d'élèves concerné.*

Réunion de commission : lundi 11 janvier 2021 à 18H30 mn

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la séance du 2 novembre 2020.

95-2020 – AMO Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (salle polyvalente) : Le Conseil décide de confier à l'ASCLV de Vendée une étude de faisabilité de salle polyvalente et autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour un montant de 3 850 € HT.

96-2020 - Local de services (attribution du lot 1) : En séance du 2 novembre 2020, le Conseil, compte-tenu de l'absence d'offre sur le lot n° 1 – Gros œuvre – Démolition – Terrassement – VRD, a déclaré ce lot infructueux et a décidé de le relancer en consultation pour une réception des offres fixée au 30 novembre 2020.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres élaborée par DGA Architectes, maître d'œuvre de cette opération décide de retenir pour ce lot, l'entreprise PICHÉREAU – St-André, pour un montant HT de 20 111.30 €.

97-2020 – Local de services (fonds départemental de relance) : Afin d’accompagner les Communes dans la relance de leurs projets à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de stimuler l’investissement local, le Département ouvre un fonds de relance d’investissement communal permettant d’obtenir pour ce projet une subvention de 26 913 €.

Le Conseil sollicite ce financement auprès du Département pour ce dossier.

Lotissement de la vallée verte (maitrise d’œuvre) : Analyse des offres en cours.

Réunion de commission : Lundi 21 décembre 2020 à 20 heures

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

98-2020 - Anim’Jeunes (bilan 2020 - versement subvention) : Au vu du bilan présenté, le Conseil décide de verser à l’association les P’tits Loups, la somme de 679.50 €.

Anim’Jeunes (prévisionnel 2021) : Présentation des activités

Réunion de commission : Jeudi 17 décembre 2020 à 18H suivi du CMJ à 18H30

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Bulletin : Fin janvier 2021

Calendrier : Fin décembre 2020

Voirie et chemins ruraux

Réseau d’eaux pluviales rue de la madone (faisabilité) : Le Conseil prend acte que l’étude est confiée à SICAA études pour un montant de 2 720 € HT.

Aménagement de sécurité Boninière/Bourolière : Compte-rendu de la visite sur site du 5 décembre pour définir les besoins.

Questions diverses

Compte-rendu des commission intercommunales :

Commission Culture – Bibliothèques – Communication : Restitution par Natacha FONTENY

Commission Aménagement - Urbanisme – Habitat : Restitution par Francis GUERY et Stéphane METAYER

Conseil d’exploitation de l’Office de Tourisme : Restitution par Anthony CARTEAU

Plan d’actions de soutien aux commerces de proximité : Présentation par Jacky DALLET

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Calendrier des réunions 2021

CONSEIL MUNICIPAL – lundi à 20 heures

18 janvier	15 février	15 mars	12 avril	10 mai	7 juin
5 juillet	13 septembre	11 octobre	8 novembre	6 ou 13 décembre	
CCAS	Mercredi 10 mars 2021 à 18H30 mn				
COMMISSION FINANCES	Jeudi 21 janvier 2021 à 18H30 (Cabinet JMS Consultant)				
	Lundi 22 février 2021 à 18H30 (1 ^{ère} semaine des vacances scolaires)				
	Si pas possible voir une date entre le mardi 16 février 2021 et le jeudi 18 février 2021				

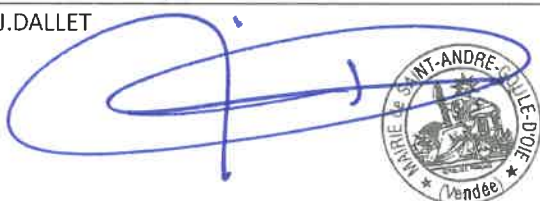
Angéline BARRETEAU : Demande d’habitants pour un panneau signalétique « voie sans issue » à la Brossière (à étudier par la commission voirie).

Steven LAGET : Demande d’habitants du lotissement des Coccinelles pour un jardin partagé sur l’espace vert commun (à étudier par le CMJ et la commission aménagement – urbanisme -environnement).

Levée de la séance : 22H30 mn

A Saint-André-Goule-d’Oie, le

Le Maire : J.DALLET



Le Secrétaire de Séance : R.COLONNIER

